

Compte- rendu de la réunion du Conseil de quartier du lundi 20 novembre

Présents : Elisabeth Blachère, Yvon Lemarquand, Josiane Massacrier, Sabrina Meyer, Micheline Firka, Jacques Beaumont, Justine Nahon, Marie-Georges Roux-Gilly, Gilles Thomas, Dominique gilles, Nicole Padre, Marthe Kelber.

Absents excusés : Stéphanie Marchand-Valat, Samuel Mecklenburg.

1- L'entretien des rues et trottoirs :

Sur le conseil de Samuel, la technicienne en charge de ces problématiques à la mairie du 4, Flore Gireau, a été interrogée. Ses réponses confirment les propos de Samuel : la sécheresse a contraint fortement le nettoyage par l'eau des trottoirs. Néanmoins lorsqu'un habitant constate un état particulier de saleté, il peut faire un signalement à Toodego en vue d'une intervention spécifique de la Métropole.

Concernant le désherbage des trottoirs et caniveaux, elle confirme que la mairie du 4, en accord avec la Métropole, laisse se développer la végétation spontanée, tout en veillant à garantir le passage des piétons et cyclistes. Une flore spontanée est utile à la biodiversité et la présence de nombreuses espèces limite la prolifération des plantes nuisibles telle l'ambrosie qui est d'ailleurs systématiquement détruite, comme toute plante allergène. La loi interdit aux collectivités d'utiliser des pesticides et les agents de la métropole mettent en œuvre un désherbage mécanique.

On reparle des crottes de chiens dans l'espace public, bien que de nombreux maîtres de chien respectent l'obligation de les enlever, il reste des personnes négligentes. L'idée que le conseil de quartier s'engage dans une « brigade canine » à vocation pédagogique avec distribution de sacs, reparait, sans être retenue à ce stade...

2- La maison Baillieu

Le jury qui s'est réuni le 19 octobre était composé de :

Julie Nublat-Faure, Adjointe au Maire de Lyon, sports, vie associative et éducation populaire, Marie Alcover, conseillère à la Mairie de Lyon déléguée à la jeunesse, Alexandre Chevalier, Adjoint au Maire de Lyon pour les aînés et conseiller du 4^{ème} arrondissement, pour la jeunesse, Rémi Zinck, Maire du 4, Samuel Mecklenburg, 2^{ème} adjoint à la Mairie du 4, pour la culture, les événements, l'éducation populaire et la lutte

contre les discriminations. Deux membres du conseil de quartier ouest étaient présents avec voix consultative : Dominique Gilles et Yvon Lemarquand.

Ces derniers nous informent sur le déroulement du jury qui a retenu le projet de l'association Funibus, reconnu comme étant le plus ouvert sur le quartier et ses acteurs. Une représentante du Centre social était présente à la soutenance aux côtés de Funibus.

Trois autres candidats se présentaient dont une structure de la Croix-Rousse : la ka'fêt ô mômes.

Tous, ayant déjà une activité, souhaitent la développer grâce à ce site. Les travaux sont en cours et c'est seulement à la fin des travaux que sera mise en place une convention d'un an renouvelable pour 3 ans.

La question qui se posera est celle des moyens financiers, fluides, chauffage...et humains. L'appel à projet, en date de novembre 2021, prévoyait une prise en charge par le porteur de projet...

Quant au contenu, ce sera à Funibus et au Centre social de le définir.

Il y aura des collaborations avec la Ferme.

Il serait question de planter un verger citoyen sur l'espace extérieur ?

3- Retour sur le CICA (Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement) du 8 novembre dont le thème était « pollution de l'air et mobilités »

Le conseil de quartier Saône a posé des questions sur la qualité de l'air liée à la pollution automobile, regrettant notamment que la ZFE soit rendue inutile, en raison de l'absence de contrôle.

Le conseil de quartier Est et la croix-rousse n'est pas à vendre se sont attachés à la question du co-voiturage et de de l'auto-partage ainsi qu'à celle du dernier kilomètre pour les camions livreurs.

Les plateformes gérées par la Métropole ont été indiquées :

Pour le co-voiturage : En Covoit'Grand Lyon

Pour l'auto partage : Citiz LPA Grand Lyon

Concernant les livraisons, il n'y a pas encore beaucoup de solutions.

Pour plus de détails sur les débats, se reporter à : **You tube Mairie du 4.**

La vidéo est encore présente.

Enfin, notre conseil de quartier, par la voix de Gérard Françon, président de l'air des Lyonnaises et des lyonnais, a posé les questions :

- De l'air pollué du tunnel de la Croix-Rousse rejeté par les cheminées,
- Des filtres dans le tunnel et,

-De l'information du public sur la qualité de l'air, toujours inexistante dans les bâtiments public et, en particulier, dans les écoles.

-Un chef d'Unité de la Métropole, en charge des tunnels, présent au CICA, a annoncé que l'air du tunnel n'est plus rejeté sauf en cas d'incendie et une fois par mois pendant 5 minutes pour un exercice. Le paramétrage a été relevé : on passe de 2000 voitures/ l'heure à 4000voitures/ l'heure, valeur jamais atteinte en raison de la baisse de trafic dans le tunnel de 50 000 à 37 000 voitures.

Gérard Françon, qui avait rencontré longuement ce technicien à la Métropole au moment des travaux du tunnel, lui a demandé, par écrit, de quand datait cette modification et s'est étonné, à juste titre, de ne pas avoir été informé de ce changement : la réponse a confirmé qu'il n'y avait eu aucune communication de la Métropole au sujet de cette modification intervenue en mars 2022.

(Par ailleurs, on se souvient que des habitants, vivant près de la cheminée de la rue Anselme, nous ont interpellés au printemps de cette année 2023 sur ce point....)

-Quant aux filtres dans le tunnel, ils ne sont pas à l'ordre du jour car peu efficaces, a-t-il répondu.

-Enfin, sur la question de l'information sur la qualité de l'air, l'Adjointe au Maire de Lyon, à la santé et à l'environnement, Céline de Laurens, craint que ce soit contre-productif et anxiogène pour les habitants.

4- La réponse très précise de Bruno Bernard concernant le métro C n'amène pas de discussion particulière, les éléments étant connus maintenant.

5- L'opération boîte à dons :

Elle est portée par le Conseil de quartier Est, associé au Conseil de quartier Ouest, à la Croix-Rousse n'est pas à vendre, au Centre social Pernon et aux Restos du cœur qui assureront la distribution auprès de leurs 500 bénéficiaire inscrits.

Elle consiste à mettre dans une boîte de chaussures : un objet chaud, une friandise, un objet loisir, un mot doux. La boite emballée avec indication du destinataire : garçon ou fille, de 14 à 19 ans, ou femme ou homme, sera déposée le 14 décembre de 9h à 12 h au Centre social Pernon ou à la Maison des Associations, ou encore le 15 décembre aux restos du cœur de 16h 30 à 18h30.

6-Questions diverses

- Un Copil Actions Pernon aura lieu le 29 novembre à la Mairie du 4 et les membres du Collectif Pernon Apaisé y sont invités.
- Une question est posée à propos de l'éclairage des rues Philippe de Lassalle et Henon qui sont très sombres. Ne pourrait-on pas imaginer un éclairage des passages piétons (lampadaires ou mieux, un éclairage au sol qui se déclenche à l'arrivée des voitures, ou encore un système d'éclairage réfléchissant

**Prochaine et dernière réunion de l'année :
Lundi 20 décembre à 19 heures.**